



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE PUBLIQUE
du Jeudi 04 Juillet 2013
à 19 h 00

17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille treize et le quatre Juillet à 19 h 00, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, au lieu habituel de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Philippe NAUCHE Député-maire.

La convocation a été établie et affichée le Vendredi 28 Juin 2013.

PRESENTS:

Monsieur Philippe NAUCHE, Madame Patricia BORDAS, Monsieur Frédéric FILIPPI (jusqu'à 22h45), Monsieur André PAMBOUTZOGLOU, Madame Shamira KASRI, Madame Martine DELBOS (jusqu'à 22h05), Madame Nicole CHAUMONT, Monsieur Etienne PATIER (jusqu'à 22h05), Monsieur Ahmed MENASRI, Madame Catherine GABRIEL, Monsieur Philippe LESCURE, Monsieur Michel DA CUNHA, Madame Chantal FERAL MONS, Madame Camille LEMEUNIER, Monsieur Manuel FAJARDO, Madame Patricia BROUSSOLLE, Madame Martine CONTIE, Monsieur Bernard LONGPRE, Madame Annabelle REYDY (à partir de 20h20), Monsieur Jean-Jacques THOMAS, Monsieur Jean-Claude FARGES (à partir de 20h10), Monsieur Dominique MIRAS, Madame Fabienne CASSAGNES, Monsieur Jamel GHAIOUT, Madame Line-Rose MAZAUDOUX, Madame Marie-Odile SOURZAT, Monsieur Jean-Pierre NADIN, Monsieur Jean-Claude CHAUVIGNAT (à partir de 19h25), Madame Valérie TAURISSON, Monsieur Francis COLASSON, Monsieur Jean-Pierre VERNAT, Mademoiselle Michèle GENESTE, Monsieur Jean-Pierre TRONCHE, Madame Jalila RACHIDI, Monsieur Philippe DELARUE, Monsieur Brahim MAGHZA.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE MANDAT DE VOTE :

<u>Mandants</u>	<u>Mandataires</u>	<u>Date Procuration</u>
Monsieur Frédéric FILIPPI	Monsieur Michel DA CUNHA (à partir de 22h45)	04/07/2013
Madame Martine DELBOS	Monsieur Philippe NAUCHE (à partir de 22h05)	04/07/2013
Madame Françoise GAUTRY	Madame Marie-Odile SOURZAT	26/06/2013
Monsieur Etienne PATIER	Monsieur Philippe LESCURE (à partir de 22h05)	04/07/2013
Madame Annabelle REYDY	Madame Nicole CHAUMONT (jusqu'à 20h20)	24/06/2013
Madame Véronique SEILLE	Madame Fabienne CASSAGNES	04/07/2013
Monsieur Jean-Claude FARGES	Monsieur Philippe NAUCHE (jusqu'à 20h10)	01/07/2013
Monsieur Jean-Claude DESCHAMPS	Monsieur Jean-Pierre NADIN	04/07/2013
Madame Germaine BLANC	Madame Patricia BORDAS	20/06/2013
Monsieur Frédéric SOULIER	Monsieur Jean-Pierre TRONCHE	04/07/2013
Madame Dominique EYSSARTIER	Monsieur Philippe DELARUE	04/07/2013
Monsieur Jean-Louis ESTAGERIE	Monsieur Jean-Pierre VERNAT	04/07/2013

ABSENTS EXCUSES N'AYANT PAS DONNE MANDAT DE VOTE:

Monsieur Jean-Claude CHAUVIGNAT (jusqu'à 19h25)

Le conseil municipal, réuni à la majorité de ses membres en exercice a désigné conformément aux dispositions de l'article L.2121.15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Jamel GHAIOUT pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : CONCESSION GRDF - COMPTE RENDU ANNUEL 2012

RAPPORTEUR : Monsieur Frédéric FILIPPI, Maire-adjoint



La distribution publique du gaz naturel sur le territoire de la ville de Brive a été confiée à GRDF par un contrat de concession le 17 juillet 2001 pour une durée de 30 ans.

Conformément à l'article 32 du cahier des charges du contrat, le concessionnaire est tenu de remettre un compte rendu annuel faisant état au cours de l'année des évolutions de la concession.

C'est ainsi que sont abordés la maintenance des ouvrages, la sécurité des personnes et des biens, la qualité du service, les aspects économiques de la concession ainsi que les différentes actions menées par GRDF en matière de solidarité et de biodiversité.

Le compte rendu d'activité de cette concession pour l'année 2012 a été présenté en commission communale des services publics locaux le 26 juin 2013, ainsi qu'un résumé qui est joint en annexe.

Il est donc proposé au conseil municipal de prendre acte du rapport annuel 2012 de la concession GRDF.

Le conseil municipal a pris acte de la présentation du compte rendu d'activité de la concession GRDF pour l'année 2012

Pour extrait certifié conforme
Le Député-Maire



Pour le Député-Maire
L'Adjoint Délégué

Frédéric FILIPPI
Frédéric FILIPPI



RESUME

La distribution publique du gaz naturel a été confiée à GRDF pour un contrat de concession prenant effet le 17 juillet 2001 pour une durée de 30 ans.

Chaque année, le concessionnaire, au titre de ce contrat, est tenu de présenter un rapport présentant les caractéristiques tant techniques qu'économiques de cette exploitation et leurs évolutions au cours de l'année écoulée, soit l'année 2012.

Les investissements réalisés cette année (environ 900.000 €) se répartissent entre le développement des ouvrages (183.000 €) et la sécurité notamment au niveau des branchements d'immeubles (717.000 €) (90 % des fuites constatées).

Cette sécurité se traduit par des moyens de prévention renforcés (développement du repérage par SIG, schéma de vannage ainsi qu'une maintenance accrue (entretien courant et surveillance par Véhicule de Surveillance Réseau).

Par ailleurs, lors d'interventions à proximité des réseaux, des procédures (DR/DICT) sont mises en place. Le nombre de dommages s'est réduit de moitié en 4 ans. Une nouvelle procédure nationale est mise en place en 2012 (guichet unique réseaux).

Les appels de tiers sur la concession sont en augmentation mais essentiellement pour manque de gaz. Les incidents ou anomalies survenus sur le territoire de la concession sont en légère augmentation.

A noter, la mise en place au niveau national de la Procédure nationale Gaz Renforcée (PGR) conjointement avec le SDIS et d'un plan d'ORganisation et d'Intervention GAZ (ORIGAZ).

D'un point de vue économique, les clients de la concession ont la possibilité depuis le 1^{er} juillet 2007 du choix de fournisseur. Le nombre de clients par rapport à 2011 est stable.

Les consommations sur la concession ont augmenté de 16 %.

Plus spécifiquement, les interventions pour impayés ont diminué de 22 %. Les recettes d'acheminement ont augmenté de 11,9 % et les charges d'exploitation de 3,9 %.

Quelques points marquants des actions de GRDF sont à souligner :

- la lutte contre la précarité et l'exclusion :
 - engagement auprès de la Fédération Française des Banques Alimentaires,
 - partenariat avec le réseau des Jardins de Cocagne,
 - partenariat avec le programme expérimental « 30.000 paniers solidaires ».
- l'écologie urbaine et la biodiversité :
 - partenariat avec la Fédération Nationale des Jardins Collectifs et Familiaux (jardins pour les PMR),
 - partenariat avec l'Union Nationale de l'Apiculture Française (ruches en milieu urbain),
 - soutien du « prix de la capitale française de la biodiversité » avec NATUREPARIF.



- la promotion de la santé et du sport
 - mise à disposition de défibrillateurs,
 - partenariat avec la Fédération Française de Cyclotourisme,
 - action sécurité vélo pour les enfants pour apprentissage vélo (5 VTT pour sensibilisation des classes de CM2 à la sécurité à vélo en organisant un apprentissage à la conduite d'un VTT).

